

## Atelier de prospective 4 Environnement

**De la préservation à l'utilisation des ressources comme vecteur de développement : la valorisation sociale de l'environnement et l'économie du développement durable sont-ils une voie pour le territoire ?**

### Avant-propos

Les questions environnementales et plus précisément la préservation et la valorisation des ressources naturelles sont aujourd'hui au cœur des préoccupations. La ressource préservée, mise en valeur, partagée ou recyclée est devenue un facteur de développement durable et de développement social.

A travers cet atelier, nous envisagerons les orientations durables et possibles pour le territoire du Boulonnais à partir de ses propres gisements naturels.

### *La nature comme levier de cohésion sociale*

La nature sous forme de parcs, jardins, forêts peut constituer des lieux de rencontres intergénérationnelles et de mixité sociale. Ils permettent aux citoyens de disposer de terrains pédagogiques, ludiques (terrain d'aventure, festivités), voire vivriers, à l'image de l'îlot Gros Chêne à Rennes, où l'opération de réhabilitation du quartier a permis de créer 21 micro-parcelles de jardins partagés et mis à disposition de personnes et familles démunies.

Dans un contexte où les inégalités se marquent de plus en plus sur le territoire, où les besoins en convivialité ou détente des citoyens augmentent, doit-on développer des espaces naturels de proximité et des espaces à finalité sociale ?

*La ressource paysagère et naturelle comme fondements d'une économie touristique durable ?*

A l'heure où les villes se densifient, les besoins en espaces de détente pour les urbains, et de découverte du patrimoine naturel sont grandissants et ont conditionné une nouvelle perception de la ruralité. Ces besoins se conjuguent avec les aspirations de la clientèle touristique à la recherche d'une offre plus diversifiée en phase avec l'environnement naturel, la culture locale (découverte des savoirs faire, du patrimoine bâti, architectural, des produits de terroir) et la recherche du contact humain.

La question du mode d'exploitation de la ressource naturelle, paysagère, patrimoniale à des fins touristiques et de loisirs de proximité, prend toute sa place dans un territoire comme le Boulonnais.

Peut-on envisager à l'image de la Baie de la Somme de créer des produits d'appels à partir des paysages et des espaces naturels ? Quels sites naturels, paysagers, patrimoniaux du littoral et de l'arrière-pays peuvent faire l'objet d'une valorisation touristique et d'une offre de loisirs de proximité ? Doit-on prévoir des dispositions réglementaires pour ces espaces ?

Peut-on reconsidérer l'économie touristique vers une économie plus durable,

Aujourd'hui, de nombreux espaces sont ouverts ou accessibles au public, mais peuvent être aussi la source de dérégulation des écosystèmes. A contrario la liaison entre espaces naturels, par exemple les dunes et l'estran ne sont pas toujours possibles. Comment réguler la pression sur les milieux et comment les rendre accessibles sans impacts ? Peut-on développer de l'hébergement écologique au sein des espaces naturels ?

Peut-on trouver un équilibre entre économie touristique et protection environnementale ?

Quels aménagements ou objectifs doivent accompagner cette exploitation environnementale ?

### *L'économie de l'environnement : une voie pour le territoire ?*

Une étude prospective menée à l'échelle européenne montre que selon les scénarios d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre adoptés, la croissance de l'emploi tirée par le développement des énergies renouvelables pourrait être significative, dans les domaines de la production de l'énergie, les transports et le bâtiment-construction. En effet, la contribution du territoire à la lutte contre l'effet de serre implique l'optimisation des déplacements, l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments mais aussi le recours aux différentes énergies renouvelables. Ces mutations nécessaires ouvrent la voie à une économie du développement durable.

La consommation en énergie augmente, couramment dans le secteur de l'habitat. Mais le recours à l'énergie solaire, géothermique ou bois et la cogénération d'énergie sont encore peu utilisés en rapport du potentiel et des moyens techniques disponibles. Tout comme l'écologie industrielle et l'économie du recyclage.

La spécificité de notre territoire maritime ouvre également un gisement sur la valorisation des énergies en mer et l'économie liée aux ressources marines : valorisation des co-produits dans la nutraceutique, algo-carburants.

Autant de potentiels présents, dont l'exploitation reste à envisager.

